



MOTION

L'Union Départementale CGT des Bouches du Rhône et l'Union Syndicale des Retraités CGT du département, organisateurs de l'initiative de ce jour : « les 80 ans de la création de la Sécurité Sociale » dans les locaux de l'Union Locale des Syndicats CGT d'Arles à la Bourse du Travail, s'adressent à Monsieur Patrick DE CAROLIS, Maire d'Arles.

Monsieur le Maire,

Vous avez dénoncé la convention d'occupation des locaux de la Bourse du Travail par l'Union Locale des Syndicats CGT d'Arles.

Présente dans ces murs depuis 1900, soit 125 ans, la CGT Arlésienne, la Bourse du Travail, font partie intégrante de l'histoire de la Ville. De l'industrialisation de son territoire en passant par les 2 guerres mondiales, la résistance ou l'après-guerre, si la ville d'Arles, 3^{ème} ville du département, a toujours été une terre d'accueil pour des travailleurs venant de France et du Monde, c'est bien parce qu'il existait des organisations disposant de lieux pouvant accueillir, dans la fraternité, l'ensemble des travailleurs.

Les salariés profitent de cet outil qu'est l'Union Locale des Syndicats CGT d'Arles, indissociable de la Bourse du Travail, pour s'informer, organiser leurs luttes, des réunions avec d'autres cadres syndicaux, assister à des formations, venir chercher des informations et du matériel syndical, organiser et assister à des conférences, à des initiatives culturelles également ouvertes à tous les Arlésiens. De nombreuses Organisations CGT du département, utilisent également les locaux de l'Union Locale d'Arles afin d'y mener leur activité syndicale. C'est le cas du Comité Régional CGT PACA, de Syndicats Départementaux et Régionaux d'actifs et de retraités, de l'Union Départementale, d'autres Unions Locales CGT.

Le choix que vous faites Monsieur le Maire, en voulant installer l'Office du Tourisme dans les locaux de l'Union Locale des Syndicats CGT d'Arles à la Bourse du Travail, priverait les salariés d'un lieu où quotidiennement ils se présentent pour défendre leurs droits, entravant également l'activité CGT du département, sa mission d'intérêt général. Cela reviendrait à effacer l'histoire de la ville d'Arles et de celles et ceux qui l'ont écrite, cela reviendrait également à priver dans le futur les habitants d'Arles d'un outil d'autant plus pertinent, à l'heure du morcellement et de la complexification du monde du travail.

L'Union Départementale CGT des Bouches du Rhône et l'Union Syndicale des Retraités CGT du département vous demande solennellement Monsieur le Maire, de renoncer à votre projet afin que l'Union Locale des Syndicats CGT d'Arles, représentation locale de la Confédération Générale du Travail, poursuive son activité syndicale en direction des salariés, retraités et privés d'emploi dans les locaux qu'elle occupe à la Bourse du Travail.

Arles, le 27 novembre 2025

Marc PIETROSINO

Secrétaire Général de l'UD CGT 13

Claude MAS

Secrétaire Générale de l'USR CGT 13